



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

## CONSEIL

### Cent soixantième session

Rome, 3-7 décembre 2018

### Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM

- En application de la résolution 7/2011 adoptée par la Conférence de la FAO, le Conseil est appelé à élire six membres du Conseil d'administration du PAM parmi les États Membres de la FAO (un pays de la liste A, deux de la liste B, un de la liste C et deux de la liste D) pour un mandat de trois ans, allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021.
- Pour cette période, les États Membres ci-après ont été désignés pour chacune des listes indiquées:

Liste (nombre de sièges vacants)	Candidats
A (un)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nigéria</li> </ul>
B (deux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Afghanistan</li> <li>Koweït</li> </ul>
C (un)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mexique</li> </ul>
D (deux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>États-Unis d'Amérique</li> <li>Pays-Bas</li> </ul>

Aucun siège n'est à pourvoir sur la **Liste E** pour la période concernée.

- Les lettres des coordonnateurs des pays des listes A, B et C concernant les accords conclus pour ces listes sont jointes à titre d'information.

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



**Annexe A*****REPRÉSENTATION PERMANENTE DU NIGÉRIA AUPRÈS DES ORGANISMES DES  
NATIONS UNIES SIS À ROME ŒUVRANT DANS LE DOMAINE  
DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE***

28 novembre 2018

OPRFAO/RM/0011

Secrétaire général de la Conférence et du Conseil  
À l'attention de: Ghazaryan Hasmik (CSGC)  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

**CENT SOIXANTIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO: ÉLECTION DE SIX MEMBRES  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM**

Je vous écris en ma qualité de Président par intérim du Groupe régional Afrique (Liste A) pour vous informer de l'accord conclu pour cette liste concernant le roulement du siège de la Liste A qui sera prochainement vacant, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021.

1. La République fédérale du Nigéria occupera ce siège au Conseil d'administration du PAM du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 (un an).
2. La République de Côte d'Ivoire lui succédera pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021 (deux ans).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer ces informations lors de la prochaine session du Conseil.

J'ai été informé que les deux pays désignés, le Nigéria et la Côte d'Ivoire, ont envoyé à votre bureau un formulaire de candidature dûment rempli.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Dr. Yaya A. O. Olaniran  
Représentant permanent  
Président par intérim du Groupe régional Afrique/Liste A

**Annexe B****REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE  
AUPRÈS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES SIS À ROME ŒUVRANT  
DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE****23 novembre 2018**

Destinataires:

Secrétaire général de la Conférence et du Conseil  
[M. Louis Gagnon]  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Rome

**Cent soixantième session du Conseil de la FAO – Élection de six membres du Conseil  
d'administration du PAM**

Je vous écris en ma qualité de Coordonnateur de la Liste B du PAM pour vous informer de l'accord conclu par les pays membres de la Liste B concernant le roulement des deux prochains sièges vacants de la Liste B, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Les termes de l'accord sont les suivants:

1. L'Inde et l'Afghanistan sont convenus de partager le même siège au Conseil d'administration du PAM selon les modalités suivantes: l'Afghanistan siègera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 (un an), puis cédera la place à l'Inde, qui siègera du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021 (deux ans).
2. Le Koweït et l'Afghanistan sont convenus de partager le même siège au Conseil d'administration du PAM selon les modalités suivantes: le Koweït siègera du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 (deux ans), puis cédera la place à l'Afghanistan, qui siègera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (un an).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer ces informations lors de la prochaine session du Conseil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jishun Cui

## Annexe C

État plurinational de Bolivie – Ministère des relations extérieures  
Représentation permanente auprès des organismes des Nations Unies à Rome: FAO-FIDA-  
PAM  
Ambassade en Italie

Rome, vendredi 30 novembre 2018

Monsieur le Secrétaire général,

RÉF.: Cent soixantième session du Conseil de la FAO – Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM

Je m'adresse à vous en ma qualité de Président par intérim du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), pour vous informer de l'accord conclu par les pays membres de la Liste C du Programme alimentaire mondial (PAM) concernant le roulement du siège vacant au Conseil d'administration du PAM, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Les termes de l'accord sont les suivants:

Le Mexique et le Pérou sont convenus de partager un siège au Conseil d'administration du PAM. Le Mexique siègera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 (un an), puis cédera la place au Pérou, qui siègera du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021 (deux ans).

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir communiquer ces informations lors de la prochaine session du Conseil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Ambassadeur Carlos Aparicio Vedia  
Ambassadeur de l'État plurinational de Bolivie

à

M. Louis Gagnon

Secrétaire général de la Conférence et du Conseil

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FAO

Rome

Via Civitavecchia, 1 00198 Roma, Italie – 068841001 – télécopie: 068840740 – courriel:  
infobolit@yahoo.it – site web: [embajadadebolivia.it](http://embajadadebolivia.it)

Section consulaire: tél. 068841001, poste 20 – courriel: [consuladobolivia.rm@gmail.com](mailto:consuladobolivia.rm@gmail.com)